



## Extrait du registre des délibérations

### Du Conseil Municipal De la Commune d'EMBRUN

Séance du 22 Juillet 2025

Délibération n° **2025-127 R**  
Objet : **Marché du Pôle culturel -  
Avenant n°1 au lot n° 6**  
« **Electricité / courants forts-  
faibles / SSI / GTB** »

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Deux Juillet à 17h30,  
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
Légalement convoqué le Quinze Juillet deux mille vingt-cinq à  
la Salle des Fêtes,  
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,  
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à  
l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 18  
Nombre de votants : 27

#### Présents :

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Zoïa DEPEILLE, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Alexandre DIDIER, Madame Barbara GASQUET, Monsieur Robert PELLISSIER, Monsieur Olivier LEFRANCOIS.

#### Représentés :

Monsieur Christian COULOUMY donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD  
Monsieur Christian GUENEAU donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER  
Madame Annick BOUISSIERE donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE  
Madame Valérie BARTHELON Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL  
Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Madame Audrey CEARD  
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA  
Monsieur Patrice RENOUF donne pouvoir à Madame Wiebke SILVE  
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Alexandre DIDIER  
Monsieur Jean Louis RIFFAUD donne pouvoir à Monsieur Robert PELLISSIER

#### Absente excusée :

Madame Véronique CONSTANS

#### Absent non excusé :

Monsieur Pierre BRUYAT

-----

Madame le Maire rappelle que le marché du lot n°6 « Electricité / courants forts-faibles / SSI / GTB » des travaux du pôle culturel, a été initialement conclu le 18 juillet 2023 avec l'entreprise SCARA et Cie pour un montant de 870 353.34 € HT.

L'exécution des travaux a fait apparaître des sujétions techniques imprévues, donnant lieu à des plus et moins-values.

**1 / En plus-values**

- Modification des contrôles d'accès : 13 734.94 € HT
- Modification de l'alarme incendie : 6 184.86 € HT
- Modification des prises de courant et informatique : 9 485.46 € HT
- Création d'un espace de stockage : 4 859.00 € HT
- Création d'un local ménage : 334.00 € HT
- Complément d'équipements audiovisuels : 2 599.80 € HT
- Climatisation du local informatique : 429.00 €

Soit un total de plus-values de 37 627.06 € HT

## 2/ En moins-values

- Suppression du paratonnerre : 10 200.00 € HT
- Suppression d'interphones EAS : 5 266.00 € HT
- Suppression de téléphonie informatique : 585.00 € HT

Soit un total de moins-values de 16 051.00 € HT

Soit une plus-value nette totale de 21576.05 € HT objet de l'avenant n°1, portant le total du marché à 891 929.39 € HT soit une augmentation de 2.48 %.

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** l'avis de la Commission d'Appel d'Offre du 22 juillet 2025

**Vu** la délibération du conseil municipal n° 2020.99 R du 29 juin 2020 portant sur les délégations à Madame le Maire,

Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Autorise** Madame le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise SCARA et Cie, pour les montants indiqués ci-dessus ;
- **Précise** que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de cet avenant sont prévus au budget primitif 2025 de la collectivité, sur l'opération 0134 du budget général.

Fait à Embrun,

Le 23 Juillet 2025

Madame Le Maire

Chantal EYMEOD

